

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2024 CDF NATIONAL 125-250-450



MOTO-CLUB: de GLÉNAC
E-MAIL: contact@motoclub-glenac.com
TÉLÉPHONE: 07 69 45 04 10
ORGANISATEUR TECHNIQUE: MOTO-CLUB de GLÉNAC

N° D'ÉPREUVE FFM: 94
DATE: 07 avril 2024
LIEU: LA GACILLY (GLÉNAC) 56200

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 | ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 | LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Francis MÉHAT	Licence :	017031
Délégué FFM	Marc GUEDON	Licence :	029982
Membre du Jury	Philippe LAINE	Licence :	014228
Membre du Jury	Alain THIBAUT	Licence :	302597
Commissaire technique responsable	Jérôme CACHELEUX	Licence :	057497
Responsable du chronométrage	Nommé par la FFM	Licence :	

ARTICLE 3 | DÉTAIL DES CATÉGORIES

Seules la (les) catégorie(s) dont la case est cochée est (sont) prévue(s) sur l'épreuve.



DÉLÉGUÉ FFM	Marc GUEDON - Lic 029982	Patrick MALRIC - Lic 016304	Leslie QUINCE-LEGER - Lic 215118
ÂGE DES PILOTES	18 ANS (dans l'année)	13 ANS (en 125) / 15 ANS (en 250)	15 ANS
LICENCES	PILOTES TITULAIRES D'UNE LICENCE DÉLIVRÉE PAR LA FFM : INTER / LUE / NJ / NCO		
CYLINDRÉES	125 CC 2T	CLASSE 2 ET 250 CC 2T	CLASSES 3 ET 4
PLAQUES ET NUMÉROS	125	CLASSE 2 250 250 CC 2T	450

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Élisabeth LARNICOL		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	REDON (35600)	Temps de trajet (en min)	15 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **circuit de motocross de Glénac**
 Adresse **Branféré - GLÉNAC 56200 LA GACILLY**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1460 m**
 Largeur minimum de la piste **6,5 m**
 Largeur de la grille **37 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **75 m**
 Nombre d'OCP* **21**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais :	45
En manche :	45

 **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.

- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 11 Janvier 2024

 **Moto-Club de Glénac**
 Branféré - GLENAC
 56200 - LA GACILLY
 Tél: 07 69 45 04 10
 contact@motoclub-glenac.com
 www.motoclub-glenac.com
 Siret: 511 561 185 00014 - n° FFM: 07-1647

VISA DE LA LIGUE

DATE: 16/01/2024

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BRETAGNE
 18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
 22440 PLOUFRAGAN
 ☎ 02 96 78 25 77
 ligue.moto.bretagne@orange.fr
 SIRET 319 357 264 00050 - APE 9312Z

VISA DE LA FFM

DATE: 24/01/2024
 NUMÉRO: 24/0077

 **MOTO FÉDÉRATION FRANÇAISE**
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org

ARTICLE 4 | CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

NON **OUI** (78 € pour les licences payées au préalable sur l'intranet FFM / 95 € si elle est prise sur place)

Les participants devront également présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM de la saison en cours ;
- son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition).

Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motorcycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 | RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 | MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ...	Dr Elisabeth LARNICOL		
Nombre de secouristes	10	Nombre d'ambulance(s)	2
Hôpital le plus proche	REDON	Temps de trajet (en min)	15 mn

ARTICLE 7 | LE SITE DE PRATIQUE

Accès :
 Nom du site **circuit de motocross de Glénac**
 Adresse **Branféré - GLÉNAC 56200 LA GACILLY**

Caractéristiques :
 Longueur du circuit **1460 m**
 Largeur minimum de la piste **6,5 m**
 Largeur de la grille **37 m**
 Longueur de la ligne droite de départ **75 m**
 Nombre d'OCP* **21**
 *Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :
 Pendant les essais : **45**
 En manche : **45**

CAPACITÉ QUAD OU SIDE-CAR :
 Pendant les essais : ...
 En manche : ...

-  **Rappel :** l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: 11 Janvier 2024



Moto-Club de Glénac
 Branféré - GLENAC
 56200 - LA GACILLY
 Tél : 07 69 45 04 10
 contact@motoclub-glenac.com
 www.motoclub-glenac.com
 Siret : 511 561 185 00014 - n° FFM : 07-1647

VISA DE LA LIGUE

DATE: 16/01/2024

LIGUE MOTOCYCLISTE REGIONALE DE BRETAGNE
 18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
 22440 FROFSAGAN
 ☎ 02 96 30 25 77
 ligue.moto.bretagne@orange.fr
 SIRET 319 357 264 00050 - APE 9312Z

VISA DE LA FFM

DATE: 24/01/2024
 NUMÉRO: 24/0077



74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmotosport.com
 ffmoto.org



N° d'épreuve FFM _____ 94
 Moto-Club _____ MOTO-CLUB de GLÉNAC
 Date _____ 07 Avril 2024
 Lieu _____ LA GACILLY (GLÉNAC) - 56200

HORAIRES PREVISIONNELS*

*sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve

Date _____ 06 - 07 AVRIL 2024

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
Sam 15 H	20 H	Contrôles administratifs	CFI 25cc-Bretagne MX2+Vét	samedi AM
Sam 15 H	20 H	Contrôles techniques	CFI 25cc-Bretagne MX2+Vét	samedi AM
Dim 8 H		Briefing commissaires		Dimanche
8 H 15		Briefing pilotes		Dimanche
09 H 00	09 H 20	Essais Libres	Chpt France 125cc	20 mn
09 H 30	09 H 50	Essais Libres + Chronos	Chpt Bretagne MX2 Gr A	8 mn + 12 mn
09 H 55	10 H 15	Essais Libres + Chronos	Chpt Bretagne MX2 Gr B	8 mn + 12 mn
		Pause		
10 H 30	10 H 50	Essais Libres + Chronos	Chpt Bretagne Vétérans	8 mn + 12 mn
11 H 00	11 H 05	Test de départs	Chpt France 125cc	5 mn
11 H 10	11 H 30	Essais Chronométrés	Chpt France 125cc	20 mn
11 H 35	11 H 55	Manche 1	Non qualifiés Bretagne MX2	15 mn + 1T
		Repas		
13 H 30	13 H 40	Tour de reconnaissance	Chpt Bretagne Vétérans	10 mn
13 H 40	14 H 00	Manche 1	Chpt Bretagne Vétérans	15 mn + 1T
14 H 05	14 H 15	Tour de reconnaissance	Chpt France 125cc	10 mn
14 H 15	14 H 45	Manche 1	Chpt France 125cc	25 mn + 1T
14 H 50	15 H 15	Manche 1	Chpt Bretagne MX2	20 mn + 1T
		Pause		
15 H 40	16 H 00	Manche 2	Chpt Bretagne Vétérans	15 mn + 1T
16 H 10	16 H 20	Tour de reconnaissance	Chpt France 125cc	10 mn
16 H 20	16 H 50	Manche 2	Chpt France 125cc	25 mn + 1T
16 H 55	17 H 15	Manche 2	Non qualifiés Bretagne MX2	15 mn + 1T
		Pause + Remise des prix CDF	Remise des prix Chpt France 125	
17 H 40	18 H 05	Manche 2	Chpt Bretagne MX2	20 mn + 1T
18 H 10	18 H 30	Manche 3	Chpt Bretagne Vétérans	15 mn + 1T
		Remise des Prix		
		Fin		



Coordonnées GPS

Grille de Départ

Nord : 47°43'33"
Ouest : 02°09'43"

Latitude : 47.72583
Longitude : - 2.161944

Le 28/01/2020



■ Portail accès secours
 ■ Protection Public
 ■ Zone accessible au Public

Branféré - GLENAC 56200 LA GACILLY

☎ : 07 69 45 04 10

Longueur : 1460m, larg. moyenne piste 6,5m

Grille : 45 pilotes - 21 commissaires - 10 secouristes